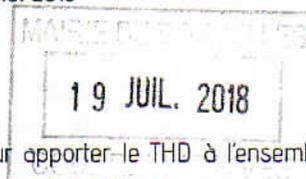




Monsieur Guy POUPART - Maire
Hôtel de ville de BONNELLES
22 rue de la Libération
78830 BONNELLES

Versailles, le 13 juillet 2018



Monsieur le Maire

Comme vous le savez, Yvelines Numériques a pris les mesures nécessaires pour apporter le THD à l'ensemble des Yvelinois en zone rurale, d'ici à fin 2020.

Dans ce cadre, un certain nombre de communes particulièrement défavorisées dans leur débit internet actuel – dont la vôtre – bénéficient d'une solution de transition, appelée « Montée en Débit ». Une courte note jointe en rappelle les principes techniques.

La Montée en débit nécessitait de mettre en œuvre un marché de travaux, qui a été confié par la commission d'appels d'offres dès fin 2016 à une entreprise après consultation.

Malheureusement, cette entreprise a enregistré des retards à répétition dans l'exécution du marché, et a régulièrement refusé de nous présenter des plannings engageants, nous privant ainsi de la possibilité de vous tenir informés de l'avancée des opérations.

De plus, ses travaux présentent à de nombreux endroits des défauts de qualité.

Malgré un suivi appuyé avec l'aide de notre maître d'œuvre, et plusieurs tentatives de recadrage de l'entreprise, cette dernière n'a jamais consacré les moyens nécessaires à ce projet et les chantiers n'ont cessé de déraiper. Ainsi, en juin dernier, nous n'avons eu d'autre choix que d'engager la résiliation du marché.

Dès que cela a été possible, nous avons confié la suite et fin des travaux à un prestataire de confiance. Le planning est désormais arrêté avec la nouvelle entreprise et de concert avec Orange.

Nous sommes sincèrement navrés de cette période passée au cours de laquelle vous comprendrez qu'il nous était impossible de communiquer valablement vers vous.

Nous sommes désormais en mesure de vous délivrer des informations fiables. Les travaux de montée en débit à BONNELLES seront terminés semaine 35 (fin août). Orange interviendra ensuite pour une mise en service **semaine 46 (novembre) dans votre commune** (sous réserve de cas de force majeure, tels que des intempéries), **date à laquelle vos administrés pourront constater l'amélioration réelle du débit.**

En vous remerciant de votre confiance et de votre patience, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Bédier
Président

Par délégation,
Laurent Rochette
Directeur des opérations

PJ : Rappel des principes de la Montée en débit
Copie : Mme Clarisse Demont et M. Georges Bénizé - Elus du canton de Rambouillet

Mairie de BONNELLES		
	IND	ATTRIB
Maire	α	
Maire adj. 1	α	
Maire adj. 2	α	
Maire adj. 3	α	
Maire adj. 4	α	
Maire adj. 5	α	
Secrétaire générale		α
État civil		
Comptabilité		
Accueil		
Info Générale		